

SAINT VINCENT DE REINS "Le Bourg"

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal porte le numéro 10. C'est une occasion de fête. Jour de fête des classes par ce moyen de liaison communale.

1993 a vu notre commune continuer son chemin dans des conditions générales difficiles.

Nous avons essayé d'avancer dans la même direction, continuité des investissements en environnement, tout à l'égout, réfection des bâtiments communaux.

Notre village a été frappé en ce mois de juillet par la tornade touchant certains d'entre vous. Nous avons essayé de vous aider par l'intervention de nos pompiers que je tiens à remercier. De mémoire d'anciens, ce phénomène naturel était inconnu à SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Grâce au consensus de tous les Saint-Vincentais, une usine nouvelle est sortie de terre au Pont de la Côte, montrant à quel point nous avons confiance en notre village.

Dans ce temps d'adaptation, nous devons être tous solidaires et nous ne nous développerons que dans ces conditions.

Courage, demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Vive SAINT-VINCENT-DE-REINS qui se doit d'être toujours plus agréable à vivre, plus accueillant, plus convivial.

Lucien DEVEAUX.

CONSEIL MUNICIPAL

Adjoints : Mrs DUMOULIN Pierre, MARCHAND Joseph, AULAS Marius.

Conseillers : Mrs CHABERT André, NOILLY Roger, VADEBOIN Louis, DARPHIN Bernard, MURAT Pierre, FOUGERARD Michel, LACHIZE Jean. Mmes ROLLET Andrée, CORGIE Monique, DUDU Raymonde, CHAMPALLE Christiane.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Secrétaire : Mme Mireille NUNO

Agent d'entretien : Mr Dominique DUCROS

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
De 9 heures à 12 heures et de 15 à heures à 17 heures 30.

Samedi : De 9 heures à 11 heures.

Parution : AOUT 1993

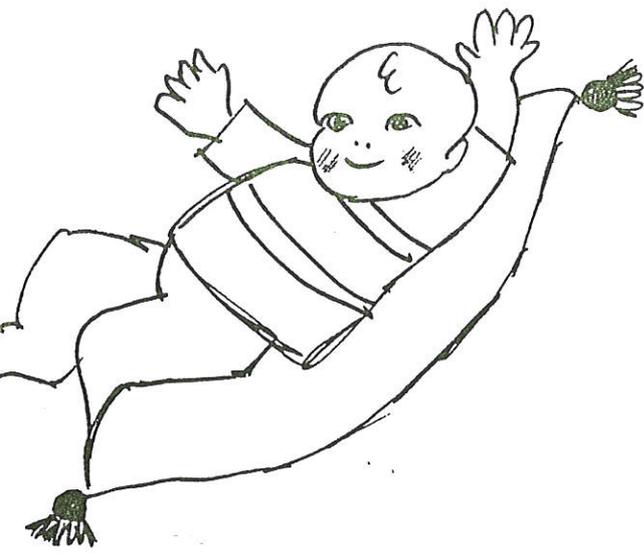
BUDGET DE L'EXERCICE 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>1) DEPENSES</u>		<u>1.995.689</u>
- <u>Denrées et Fournitures</u>		136.100
Dont Carburants - Combustibles	43.500	
Fournitures de Voirie	30.000	
Fournitures Scolaires	16.000	
Fournitures de Bureau	25.000	
- <u>Frais de Personnel</u>		346.500
Dont Rémunération du Personnel	220.000	
Charges Sociales	90.000	
- <u>Impôts et taxes</u>		13.000
- <u>Travaux et Services Extérieurs</u>		376.000
Dont Entretien des Bâtiments	30.000	
Entretien de la Voirie	80.000	
Entretien et Acq. Matériel	57.000	
Electricité, Eau, Gaz	155.000	
Assurances	31.000	
- <u>Participations et Contingents</u>		156.897
Dont Dépenses d'Aide Sociale	115.072	
Service d'Incendie	18.025	
Charges Intercommunales	22.000	
- <u>Allocations - Subventions</u>		117.600
Dont Primes à la Construction	8.000	
Subventions	109.000	
- <u>Frais de Gestion Générale</u>		111.000
Dont Fêtes et Cérémonies	6.000	
Documentation Générale	12.000	
Frais de P.T.T.	9.000	
Indem. Fonc. Maire & Adjoint	70.000	
- <u>Frais Financiers</u>		281.050
Dont Intérêts des Emprunts	277.000	
- <u>Dotations comptes d'amortissement</u>		55.200
- <u>Prélèvements pour Investissement</u>		402.342
<u>2) RECETTES</u>		<u>1.995.689</u>
- <u>Produits de l'exploitation : Assainissement</u>		11.200
- <u>Produits Domaniaux</u>		75.000
Dont Location des Immeubles	74.000	
Concession Cimetière	1.000	
- <u>Produits Financiers</u>		100
- <u>Recouvrements - Subventions</u>		8.800
- <u>Dotations Versées par l'Etat</u>		564.966
- <u>Impôts Indirects</u>		29.000
- <u>Contributions Directes</u>		1.305.123
- <u>Produits Exceptionnels</u>		1.500

ETAT CIVIL

ANNEE 1992



NAISSANCES :

22 juin	ATTOU Hinde
23 février	AURAY Vincent Daniel
05 septembre	COTTIER Benjamin Gérard Jean
03 février	DECHELETTE Fabienne
13 février	DENIS Laëticia
15 juillet	DERESSE Clément
11 décembre	KHECHANE Fluryele Hajjar
14 septembre	LEITA Simon Marc
14 juin	MERCIER Céline Marie Juliette
06 juillet	MOISSONNIER Pierre
15 juin	MURAD Carole Marie-Françoise
01 avril	POLLOCE Emilie Ghislaine
08 mars	ROCHE Marine Marie-Louise Claudette
31 mars	SAINT-PAUL Elisa Coraline Alexia
12 août	VADEBOIN Yann

Mariages :

20 juin	FORAY Patrice ET GANDREY Nadine
03 octobre	FERRANDI Patrick André ET YILMAZ Feriste

Décès :

11 novembre	BEAUCHEMIN Noël Marc
18 juillet	CHAMPALLE Louis Auguste
04 novembre	OVIZE Marie Veuve SENEZE
25 janvier	RECEVEUR Marcelle Mathilde Veuve JEANNOT
04 août	ROLLIN Juliette Alexandrine Veuve SOUVRAS

ANNEE 1993

Naissances :

7 février	RABUT Florian Paul Jean-Marc Pierre
10 Février	LABROSSE Mathieu
19 mai	CHAMPALLE Romain Louis Marcel
25 mai	PLASSE Gaëtan
15 juillet	PIERREFEU Alice

Mariages :

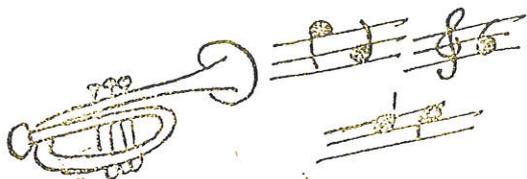
25 juin	VON TSCHAMMER UND QUARITZ Carl Thibaud Marie Albrecht ET DEVEAUX Frédérique Christine Marie
---------	------------------------------------------------------------------------------------------------

26 juin

SALINAS Denis ET SAINT-PAUL Nathalie

Décès :

21 janvier	BISSUEL Jean
15 février	FOUGERARD Albert
17 mars	LELY Claudia Julie Veuve SUCHET
22 mars	JANDARD Julie Marie Louise Veuve COUTURIER
30 mars	JAL Claudia Virginie Veuve COUTURIER
15 mai	LACHAIZE Louis Régis
27 mai	LETERME Marcel Marie Auguste



ASSOCIATION DES JEUNES

Voilà la cinquième année d'existence de notre association qui débute. Ce nouvel été apparait aussi attrayant que les précédents et en particulier par l'intermédiaire de la 3ème édition de la course VTT du 30 mai dernier et de l'exposition photo à l'automne. Ces deux manifestations ont pour point commun de présenter notre village et son cadre verdoyant et boisé. L'exposition retracera également son histoire à travers des cartes postales, des photographies et des textes poussiéreux ressortis du fond des malles.

Le changement de bureau effectué l'année dernière ne modifie pas la philosophie de l'association qui consiste toujours à réunir le maximum de jeunes et entretenir une ambiance agréable. Notre groupe compte à l'heure actuelle plus d'une quarantaine d'adhérents. Mais ce chiffre flatteur a la chance de ne pas être soumis aux quotas !!!

Le budget de l'association se porte également bien de sorte que nous avons pu investir dans une T.V., un magnétoscope, une nouvelle table de ping-pong, du matériel sono.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps et fait des efforts pour apporter un soutien à l'association. Elles sont appréciées par tous les jeunes. Nous avons conscience que le développement et la vie de l'association provoquent quelques gênes. C'est pourquoi le bureau reste à votre entière disposition pour vos remarques et proposer des solutions à des éventuels problèmes, comme cela a déjà été fait par le passé.

Le Président
DUMOULIN Olivier

COMMUNIQUE de la Mairie

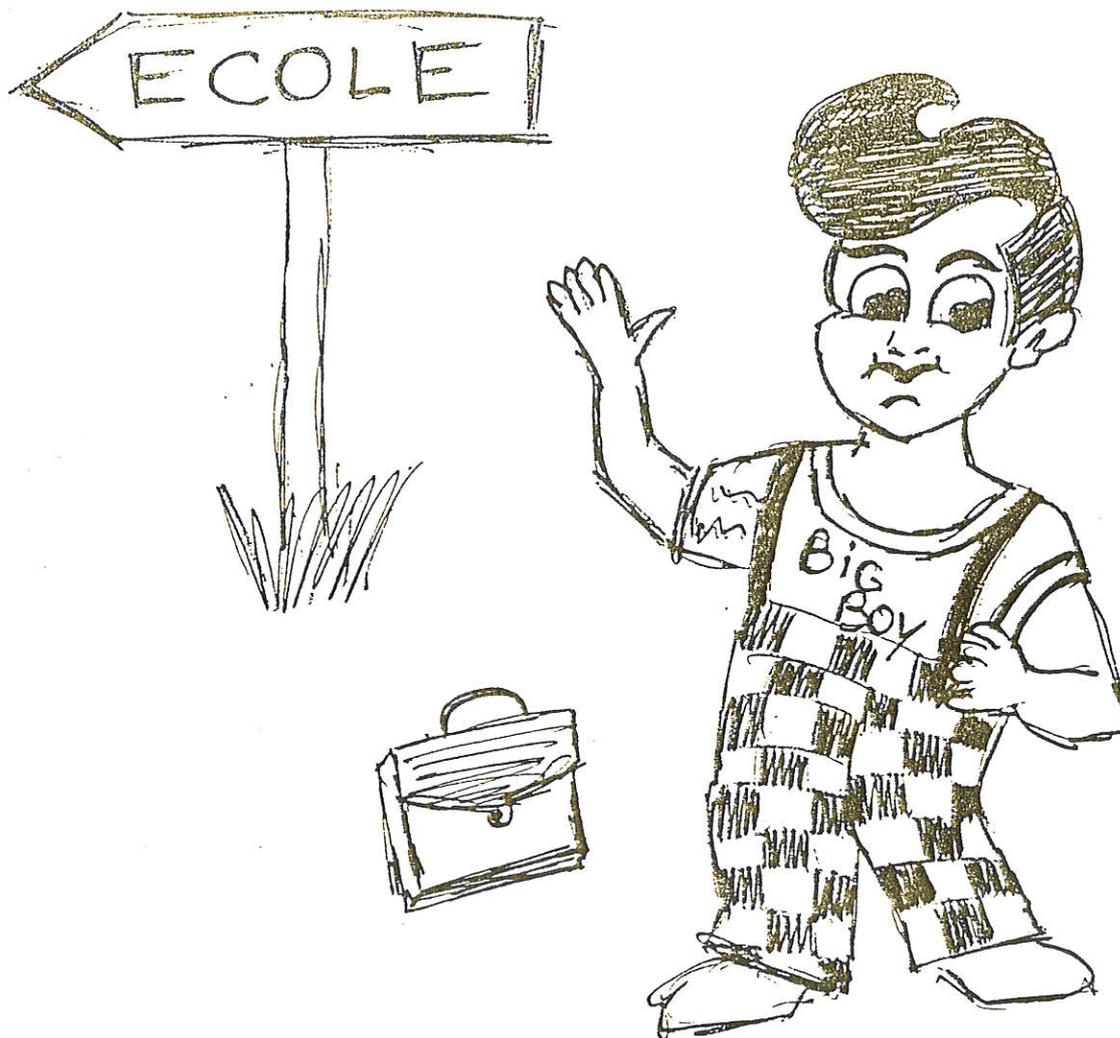
L'Association des Paralysés de France nous prie de vous annoncer le ramassage de Textiles usagés, Chaussures (par paires) et Radiographies périmées qu'elle pratiquera cette année le :

SAMEDI 16 OCTOBRE 1993

Dès maintenant, vous êtes invités à mettre de côté tout ce qui peut être collecté à cette occasion.

Des instructions seront données en temps utile pour les lieux et jours de collecte.

D'avance, MERCI.



Mademoiselle Dominique institutrice de la Grande Section de maternelle et du C.P. nous quitte. Son souhait se réalise, se rapprocher de ROANNE ; elle est nommée à l'Ecole Privée Sainte Thérèse de BOURG DE THIZY.

Melle TRAMBOUZE Simone l'a remerciée avec ces quelques mots lors du vin d'honneur donné à l'Ecole le vendredi 02 juillet 1993 :

"On m'a demandé, ce soir, d'être l'interprète de l'O.G.E.C., des A.P.E.L., des anciens élèves et amis de notre Ecole Catholique.

Chère Dominique, votre souhait se réalise, vous êtes certainement contente. Il n'en est pas de même pour notre Ecole Champagnat qui perd avec vous, une enseignante de grande valeur.

Valeur pédagogique : vous savez bien ouvrir l'intelligence de vos petits élèves à la lecture, au calcul, mais aussi par une observation attentive de tout ce qui les entoure, vous leur apprenez à connaître, à leur niveau bien sûr, la création en même temps que son créateur.

Valeur psychologique : vous connaissez bien chacun de vos petits élèves. Ils n'étaient pas pour vous des numéros. Vous faisiez très attention à la personnalité propre de chacun d'eux, et vous en teniez compte dans votre enseignement.

Valeur spirituelle : par une catéchèse et des célébrations bien adaptées à leur foi naissante.

.../...

Valeur humaine : restant en contact avec les parents et concrétisant souvent, en fin d'année scolaire, la vie de votre classe par de très belles projections sur ce qui avait été vécu durant l'année.

Mais, toutes ces qualités, et bien d'autres encore, sont cachées par votre extrême discrétion. Seuls ceux qui travaillent avec vous et ceux qui vous connaissent, savent ce que vous avez fait pour les enfants et pour l'Ecole.

Vous formiez avec nos frères maristes et Martine une équipe bien unie, mettant en commun : votre foi, vos connaissances, vos idées, votre façon d'agir, pour le plus grand bien de notre Ecole et de ses élèves.

Chère Dominique, c'est avec peine que nous vous voyons quitter notre Ecole. Nous ne sommes pas privés d'une enseignante, de votre valeur et de votre gentillesse sans regret.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfaction dans votre nouveau poste, à l'Ecole qui a la chance de vous accueillir.

Merci Dominique, de tout ce que vous avez fait chez nous pendant huit ans. Nous nous souviendrons de vous, notre prière et notre affectueuse sympathie vous accompagnent.

Cette année, un départ ne nous suffit pas. Yvette nous quitte aussi, après une année d'aide appréciée auprès des tous petits. Martine GAUGAIN nous quitte également après deux années de précieux services pour les familles à la garderie.

Nous leur disons un affectueux merci.

Enfin, nous adressons en cette fin d'année scolaire, un grand merci pour tout ce que font Frère Jean et Frère Bernard et Martine VAUTRIN que nous avons la chance de garder tous trois.

Merci aussi à Martine PERRIN et à Jeannine MASSARD pour leur dévouement et leur excellente cuisine."

INFORMATIONS PRATIQUES

Protégeons l'environnement triions, recyclons.

La déchetterie mobile sera installée sur notre commune le 04 décembre 1993 de 9 heures à 16 heures.

Un gardien sera chargé de conseiller, informer, sensibiliser les usagers. Un contrôle sera assuré.

Il s'agit de quatre bennes dans lesquelles les habitants pourront déposer, en les triant, les cartons, les papiers, les ferrailles, les bouteilles plastique, les piles, les batteries et les encombrants (vieux matelas, téléviseurs, frigos, etc...) et tout ce qui n'est pas possible de valoriser.

Les ordures ménagères traditionnelles ne seront pas acceptées.



S'EXPRIMER et COMMUNIQUER
un art à la portée de tous

Toujours d'actualité :
la palabre !

Aujourd'hui :

les médias nous informent sur tout
et tout de suite,

des hommes s'engagent, risquent
leur vie au service de
l'information

pistes proposées
par Frère Jean Bonnard

INFORMATIONS
TOUS
AZIMUTS

Notre époque où l'écrit tient toujours une place importante est considérée cependant comme le temps de la parole et de l'image. Images véhiculées par le grand et le petit écran. Textes et musiques retransmis en tous points du globe par la radio et les cassettes.

APPUYEES
PAR DES
IMAGES
PERSUASIVES

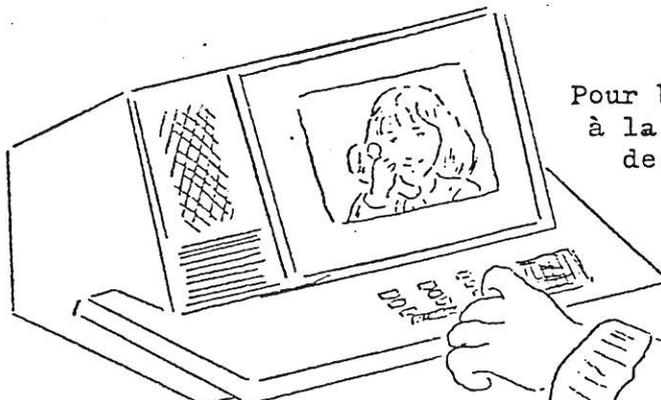
Que d'informations, en trente minutes, au cours du journal télévisé ! Quelle puissance de persuasion quand l'image souligne le commentaire ! Filmées à quelques semaines l'une de l'autre, voici deux prises de vue suggestives. Sur l'écran, le chancelier Kohl plein champ et le président Mitterrand en retrait avec ce commentaire : " La France réussira-t-elle à faire entendre sa voix en Europe ? " puis ... le même chancelier en compagnie de Mr Baladur mis à égalité : " France ! Il te faut être au premier rang ! "

DES TEMOINS A NOTRE SERVICE

Les films des guerres de 14-18 ou de 39-45 racontaient en images des événements déjà connus. L'information qui nous parvient est "neuve" : journalistes et reporters se trouvent sur le terrain, au feu de l'action.

En ex-Yougoslavie des associations caritatives sont à l'oeuvre, les gouvernements sont pressés d'agir grâce à une poignée d'envoyés spéciaux.

Coup de chapeau à ceux qui risquent leur vie pour nous informer au jour le jour !



Pour bientôt
à la portée
de tous :

la voix et l'image réunies.

CLUB NOTRE TEMPS

L'année 1992 a été une année exceptionnelle pour notre Club, il n'y a eu en effet aucun décès de nos membres dans le courant de l'année, pas de naissance non plus ! ... Et, depuis le début de 1992 une demi-douzaine de personnes se sont fait inscrire pour venir grossir nos rangs lors des réunions du jeudi ou de la sortie annuelle.

A propos de celle du 23 Juin 1992 à AIGUEBELETTE nous avons passé ensemble une bien agréable journée, avec le beau temps d'abord, un bon repas à midi à proximité du Lac, l'après-midi au choix : promenade à pied pour ceux qui voulaient, jeux de cartes ou simplement flânerie pour les autres. Il n'y avait pas de visite spéciale au programme ; mais chacun prenait le chemin du retour dans la gaieté et rentrait content après avoir dégusté l'abondant casse-croûte qui nous attendait à la Voisinée à CUBLIZE. Une bonne journée dans la camaraderie, mais malheureusement trop courte.

L'année 1993 ne commence pas si bien car déjà deux de nos plus anciens membres nous ont quittés "Mme Claudia SUCHET et Mme Virginie COUTURIER" qui étaient toujours présentes à nos réunions jusqu'à leur hospitalisation.

Notre exposition-vente aura lieu les Samedi 11 et Dimanche matin 12 Septembre. Réservez-vous pour venir nous rendre visite.

Le Bureau.

INFORMATIONS PRATIQUES

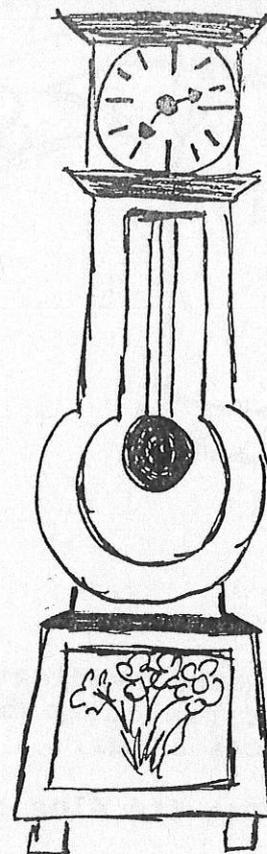
Horaire d'ouverture du Bureau de Poste de SAINT-VINCENT-DE-REINS

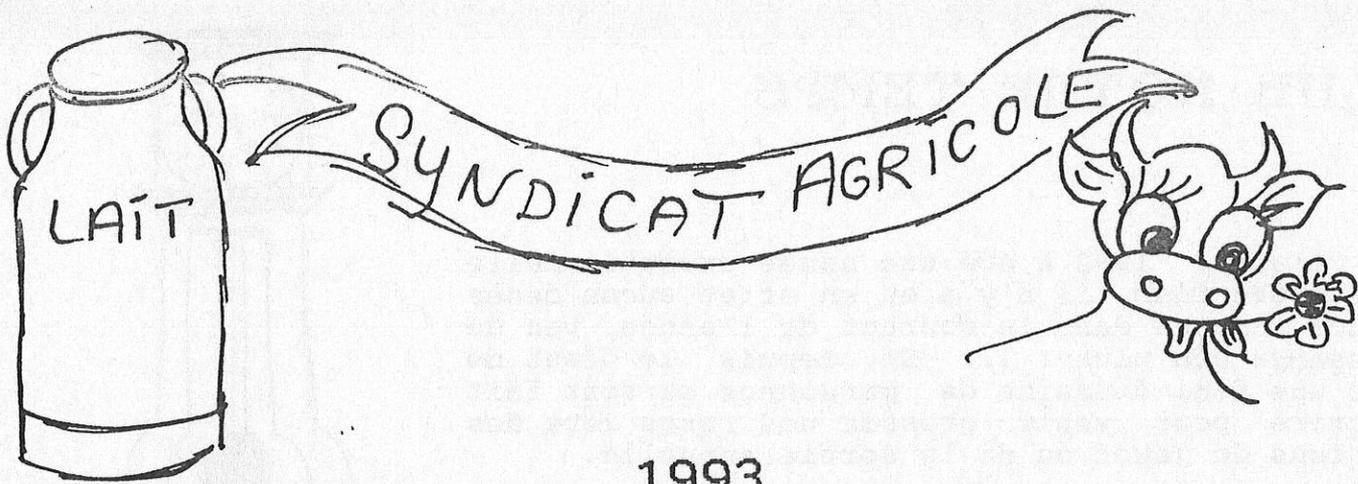
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Samedi : de 8 heures 30 à 11 heures 30

Monsieur Claude NICOLAS, Receveur se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Téléphone : 74.89.60.13





1993

année d'élections

Notre syndicat a procédé au renouvellement de son bureau. André RAQUIN président ne souhaitait pas reconduire. Qu'il soit remercié pour ces 3 ans.

Ont été élus :

- Président Yves BILLET,
- Vice Président André RAQUIN,
- Trésorier Pierre DUMOULIN,
- Secrétaire Paulette BILLET.

Aujourd'hui, que nous le voulions ou pas, nous vivons à l'heure de l'Europe la P.A.C. (Politique Agricole Commune) ce qui nous amène à avoir des productions à respecter (quantité, norme etc...) et des déclarations de plus en plus nombreuses à faire pas toujours faciles. Plusieurs membres du syndicat n'ont pas hésité à prendre du temps pour assister à des réunions d'informations afin de pouvoir les diffuser aux adhérents.

Des importantes déclarations ont été faites fin avril. Le bureau du syndicat agricole a pris l'initiative d'inviter, contrairement à d'autres communes, tous les agriculteurs non adhérents pour expliquer. Ce même bureau se pose des questions par rapport à des réflexions "très justifiées" d'adhérents sur cette action.

Pour conclure, nous souhaitons que tous se joignent à nous afin de faire une agriculture dynamique sur notre commune sans jalousie ni différent.

Pour le Bureau
La secrétaire.

COMPAGNIE

SAPEURS - POMPIERS

La compagnie et moi-même vous remercions pour le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année.

Malgré les quelques 17 interventions annuelles, nous sommes conscients des risques à défendre, des personnes et des biens à protéger sur notre commune.

Pour cela, le corps des sapeurs pompiers reste jeune avec deux nouvelles recrues : Eric VERMARE et Lionel PERRAS et, soucieux de sa formation :

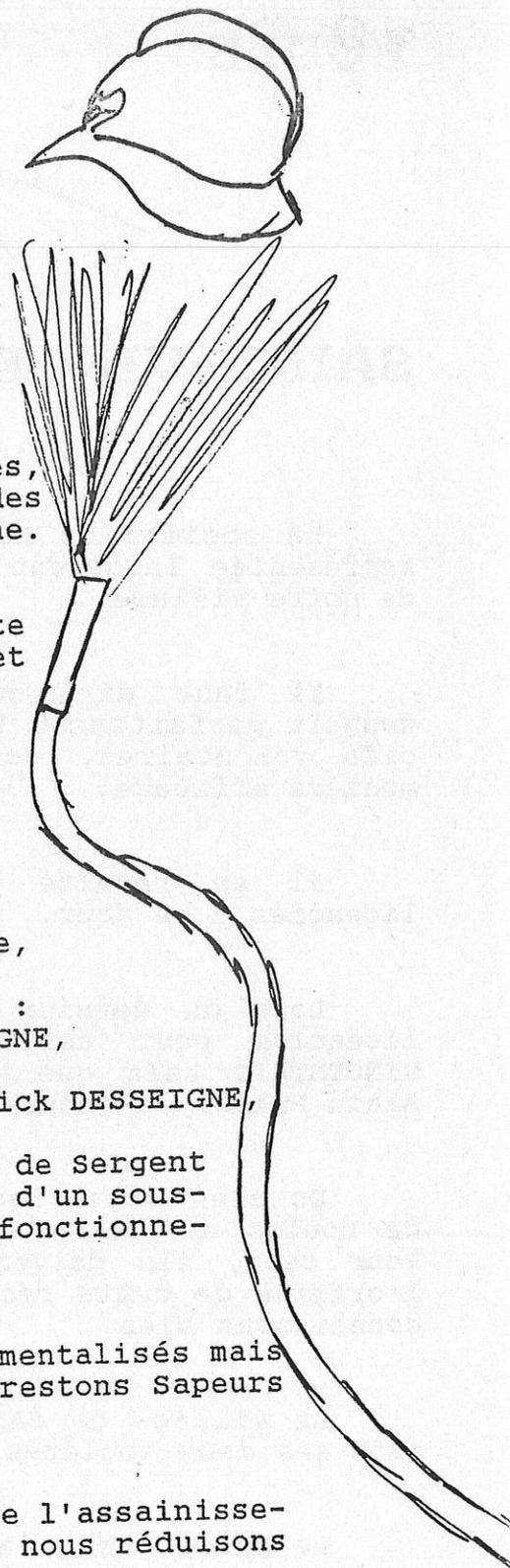
- deux réussites au BNS en 1992 :
Marc VIAL et Eric VERMARE,
- une réussite au Secours Routier : Guy POYET,
- une réussite à l'examen d'Adjudant pour moi-même,
- trois candidatures pour 1993 au Secours Routier :
Eric MOISSONNIER, Yves DEPIERRE, Patrick DESSEIGNE,
- une candidature pour l'examen de Caporal : Patrick DESSEIGNE,
- et je viens d'apprendre la réussite à l'examen de sergent du caporal Patrice FORAY qui dotera la compagnie d'un sous-officier supplémentaire et indispensable au bon fonctionnement du corps.

Les pompiers du Rhône devaient être départementalisés mais la loi est reportée au 1er janvier 1995 et nous restons Sapeurs Pompiers Communaux.

Dans un souci de solidarité et sachant que l'assainissement en particulier, coûte très cher à la Commune nous réduisons nos dépenses le plus possible.

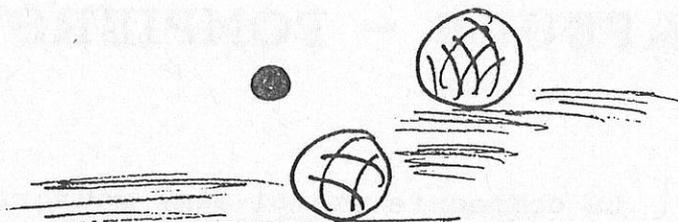
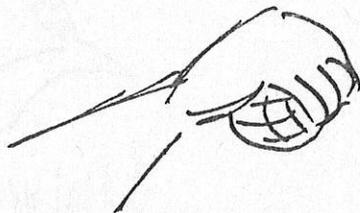
Bien sûr, pour tout cela nous avons l'appui de notre Maire qui veille au bien être et à la sécurité de ses villageois avec ses adjoints volontaires et efficaces pour l'intérêt général de la Commune.

Louis VADEBOIN



BOULE

DE



SAINT-VINCENT-DE-REINS

La société de Boules des Filatures est toujours très active et représentée largement dans la plupart des compétitions à l'extérieur de notre village.

Il faut dire que le jeune président Jean-Paul VADEBOIN qui connaît parfaitement le milieu des Boules et, un bon groupe de licenciés volontaires, coordonnent le fonctionnement de la société de manière efficace.

Il en résulte que l'amicale Boule des Filatures compte 56 licenciés à ce jour.

Lors du dernier bulletin nous soulignâmes le manque de jeunes licenciés pour assurer la relève de nos grands champions SAINT VINCENTAIS tels que Maurice FILLON, sa fille Françoise SAINT PAUL, Alain PLASSE ou Franck BURNICHON champion du monde 91-92.

Et bien cette lacune est en train de se combler grâce à l'école de boules de THIZY où nos jeunes espoirs peuvent désormais adhérer. Pour ceci, ils doivent s'adresser à Christian DEREPIERRE qui fut à l'origine de cette récente école avec tout le dévouement, que nous lui connaissons bien.

Le village de SAINT-VINCENT-DE-REINS serait beaucoup moins connu sans ses deux sociétés de Boules.

Le passe temps favori de la plupart de nos anciens qui tend à se professionnaliser et devenir un sport à part entière, apporte toujours la même attraction pour la plus grande joie de tous.

Le BUREAU.

ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS DE SAINT VINCENT DE REINS

SAISON 92 -93

Bonne saison avec quinze chevreuils au plan de chasse. Nous avons eu la chance d'abattre trois sangliers.

Par ailleurs deux renards ont été abattus.

Si je suis bref dans ce c'est que ce bulletin étant pensé revoir l'évolution durant cette décennie.

1° Point : Le gibier

Extraordinaire développement du chevreuil grâce au plan de chasse. En dix ans, nous sommes passés de deux bêtes à quinze.

Quelques sangliers récoltés pendant cette période.

Hélas, régression du lièvre et du lapin mais non disparition.

2° Point : La réglementation de la chasse est devenue plus stricte et même parfois tatillonne en ce qui concerne le piégeage des prédateurs.

La liste des espèces protégées s'est beaucoup allongée.

A la société, sérieuse restriction du temps de chasse au lièvre justement pour sauvegarder l'espèce.

3° Point, très important : La bonne entente, la tolérance, la convivialité, qui existent entre les propriétaires, exploitants agricoles et les chasseurs, pour preuve la plupart des propriétaires nous autorisent à chasser sur leurs terrains, ce dont je les remercie sincèrement.

A noter la stabilité dans la marche de la société, le bureau est en place depuis dix ans.

Conclusion : Malgré un poste négatif "petit gibier", l'ensemble de ces trois points dégage un bilan largement positif pour cette période. Le comportement du chasseur a changé, il n'est plus simplement un cueilleur il est devenu un gestionnaire limitant les prélèvements pour préserver le capital gibier. Moins d'individualisme du fait de la chasse en battue.

Faisons en sorte de préserver cet acquis et même de l'améliorer et que tout simplement chaque chasseur se comporte en bon sociétaire.

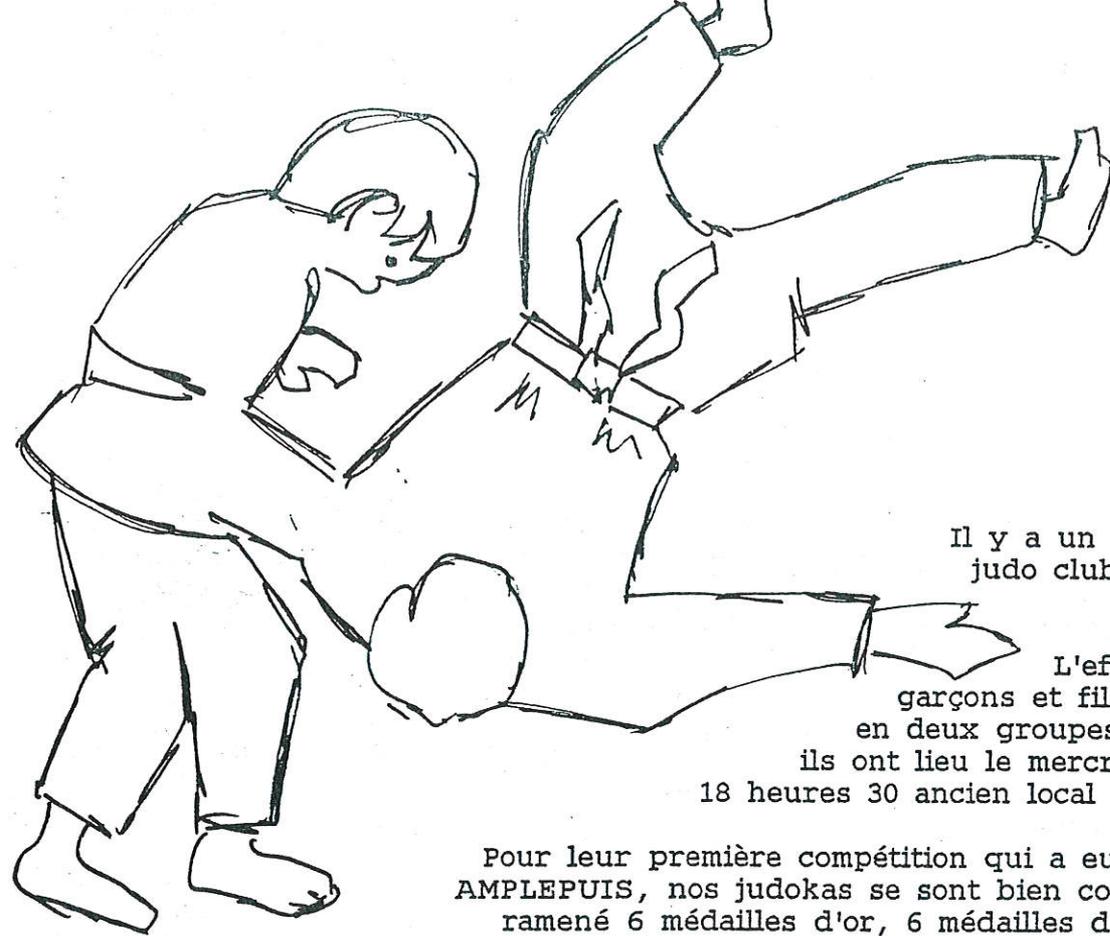


Pour le lièvre, légère régression et le lapin également.

compte rendu, le dixième, j'ai de la chasse

Le Président
Jean DUDU

JUDO CLUB DE SAINT VINCENT DE REINS



Il y a un peu plus de un an, le judo club de SAINT-VINCENT-DE-REINS ouvrait ses portes à nos enfants. L'effectif est de 30 élèves garçons et filles. Les cours se font en deux groupes de 1 heure chacun ; ils ont lieu le mercredi de 16 heures 30 à 18 heures 30 ancien local MONTE aux Filatures.

Pour leur première compétition qui a eu lieu le premier mai à AMPLEPUIS, nos judokas se sont bien comportés puisqu'ils ont ramené 6 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 6 diplômes.

La coupe qui se trouve à la Bibliothèque a été offerte au club pour la plus grande participation des filles par rapport aux clubs adverses.

Leur deuxième sortie à BRIENNON a été très bonne pour les filles qui ont remporté 3 médailles d'or. Je remercie les parents qui ont emmené les enfants à BRIENNON et surtout deux jeunes de la commune, sans enfant qui ont eu la gentillesse de nous accompagner car il manquait des voitures.

Pour les personnes intéressées, les inscriptions se feront le mercredi 8 septembre à partir de 16 heures 30. (Enfants garçons ou filles à partir de 6 ans).

Je souhaite longue vie à notre club.

La Secrétaire
Nicole PELET-RAQUIN

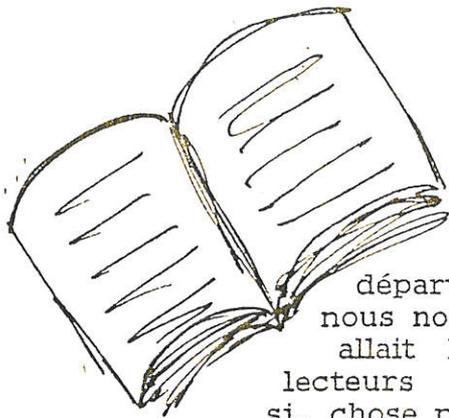
LE JUDO, VOIE DE LA SOUPLESSE

La pratique des arts martiaux ce n'est pas seulement apprendre à se battre, à se défendre, c'est aussi et surtout, développer un certain état d'esprit.

Ainsi, une leçon de judo ne se déroule pas n'importe comment : il y a des règles à respecter. La séance commence par le salut au professeur, à genoux. C'est une marque de respect. Ensuite commence l'échauffement. Il s'agit d'une série de mouvements progressifs qui ont pour but d'échauffer et d'assouplir les muscles afin d'éviter les accidents (déchirures, elongations, etc...). Tous les muscles du corps ont besoin d'être préparés aux exercices qui les attendent. Le coeur y compris. Le coeur, appelé aussi muscle cardiaque, a besoin d'atteindre un certain rythme pour pouvoir suivre la séance. L'échauffement et l'assouplissement ne sont donc pas des pertes de temps : ils sont indispensables au déroulement d'un bon entraînement. Ensuite, seulement commence l'étude des techniques.

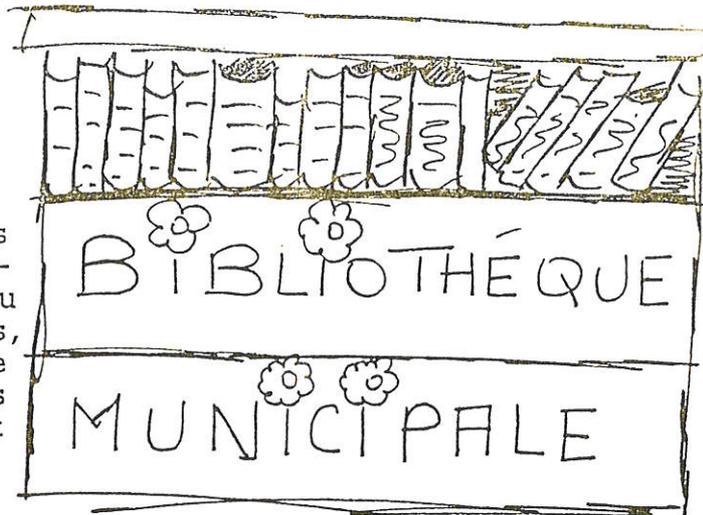
Le sol de la salle d'entraînement est recouvert d'un tapis épais en paille tressée très serré, recouvert de toile c'est le "tatamis".

La tenue s'appelle un kimono, il est différent d'un art martial à l'autre. Celui des judokas s'appelle "judogi".



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Voilà bientôt 4 ans que votre bibliothèque est ouverte. Au départ nous, les bénévoles, nous nous demandions si elle allait bien marcher, si les lecteurs seraient nombreux et si, chose primordiale, ils trouveraient ce qu'ils désirent.



Au bout de quatre ans, on sait aujourd'hui que le pari est gagné, 270 lecteurs pour une petite commune, pas si mal ! ...

Alors, bien sûr, il y a ceux qui ne connaissent encore pas. Faisons donc un tour d'horizon :

Heures d'ouverture

- Samedi et Dimanche de 10 heures à 12 heures - Mercredi de 16 heures à 18 heures.

Que peut-on y trouver ?

Des Romans, Romans Policiers, Romans d'Anticipation, B.D., Biographies, Documentaires. 200 livres sont renouvelés tous les trois mois par la Bibliothèque de Prêt du Rhône et environ 500 livres nous appartiennent.

Pour les enfants, de 0 à 15 ans : des B.D., des Romans, des Albums, des Documentaires.

Et pour petits et grands, des cassettes et lasers, environ 200 qui sont renouvelés par moitié tous les 3 mois également.

En ce qui concerne les livres, nous acceptons les dons à condition bien sûr qu'ils soient en bon état et ne soient pas au format de poche.

Nous avons mis à votre disposition des listes de livres achetés depuis l'ouverture de la Bibliothèque, n'hésitez pas à vous servir.

Voilà, nous pensons vous avoir tout dit !

Ah ! Non, une dernière chose ; vous avez un peu de temps, vous cherchez une occupation bénévole, alors venez nous rejoindre, vous serez bien accueilli(e).

Pour rappel, quelques points du règlement

- * La Bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription et le prêt sont gratuits.
- * Le prêt est consenti pour trois ouvrages et pour deux cassettes, pour une durée de quinze jours.
- * Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Veuillez nous signaler les documents abîmés.
- * Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé.
- * Les enfants de moins de 11 ans pourront s'inscrire s'ils sont accompagnés de leurs parents ou à défaut s'ils sont munis d'une autorisation portant leurs signatures.



LA
COMMUNAUTE
PAROISSIALE

ET

LA
MAISON
PAROISSIALE

Le bulletin municipal permet d'atteindre chaque famille et j'en suis heureux ; car le bulletin paroissial lui n'est pas lu par tous.

Je souhaite que soit prise l'habitude de ne plus parler de Cure, mais de "Maison Paroissiale". En effet, c'est la maison des chrétiens qui peuvent s'y réunir, qui peuvent participer à la messe en semaine.

Je remercie donc la municipalité qui vient de transformer la salle à manger en une chapelle de semaine ou oratoire. Je souhaite que l'on puisse y faire des célébrations avec les enfants du Caté, avec ou sans prêtre. A côté, il y a la salle de réunion qui fonctionne pour les préparations au Baptême et le Bureau où je tiens une permanence le 1er samedi du mois de 9 heures 30 à 11 heures.

Venez me voir et vous pourrez me faire part de vos remarques et de vos suggestions.

--:--:--:--

Chacun de vous a besoin, un jour ou l'autre, de la "Communauté Paroissiale". Il trouve normal de rencontrer des chrétiens à l'occasion d'un baptême, d'avoir des personnes qui fassent le catéchisme, de pouvoir préparer leur mariage et le célébrer. (De grâce ne fixez pas votre date avant d'avoir vu le prêtre).

Pour les funérailles, la famille sait bien qu'elle sera soutenue et aidée par le prêtre, mais aussi par des chrétiens voisins et amis.

Chaque semaine la Célébration de l'Eucharistie (la Messe) est préparée et animée par une équipe ; des personnes fleurissent l'église, veillent à sa propreté ; quelqu'un chauffe l'église, la tient ouverte, sonne les cloches pour appeler les chrétiens aux célébrations.

J'en profite pour remercier tous ces bénévoles ; mais beaucoup prennent de l'âge, y compris votre prêtre, il y a urgence de penser à la relève. Sachez que la moyenne d'âge des prêtres du Secteur (12 en tout) est de 68 ans. Qui va les remplacer ?...

Alors, avec le Cardinal MARTY, qui lançait cet appel, il y a déjà plus de 10 ans, je vous dis : "ON EMBAUCHE !".

.../...

.../...

Un prêtre : car y en aura-t-il un dans 2 ans ? Et ce sont les familles chrétiennes qui font les prêtres.

Des catéchistes : Des mamans, de jeunes retraités ou pré-retraités. Ils seront aidés pour se préparer.

Des équipes de "Préparation au Mariage"
d' "Accompagnement aux funérailles" C'est nouveau pour nous, mais sachez que dans bien des paroisses, ces équipes existent depuis longtemps.

Notre équipe de "Préparation au Baptême" existe et marche bien ; je l'en remercie.

Mais, il est certain que des foyers chrétiens, jeunes ou moins jeunes, peuvent apporter un témoignage du mariage que le prêtre ne peut donner.

Pour les funérailles, les chrétiens peuvent non seulement accueillir les familles et les aider à préparer leur célébration ; mais dans bien des paroisses, aujourd'hui, il leur arrive de présider la Célébration à l'Eglise et de faire prier l'assemblée, s'il n'y a pas de prêtre disponible.

Bien des familles reconnaissent qu'elles étaient plus à l'aise avec ces personnes qu'elles connaissaient bien.

Mon souci est bien de préparer l'avenir et, puisque vous êtes membres de cette communauté paroissiale en tant que baptisés, cela vous concerne aussi.

La joie ne se trouve qu'en donnant.

Au nom de la "Communauté Paroissiale", votre prêtre : THOLIN Maurice.

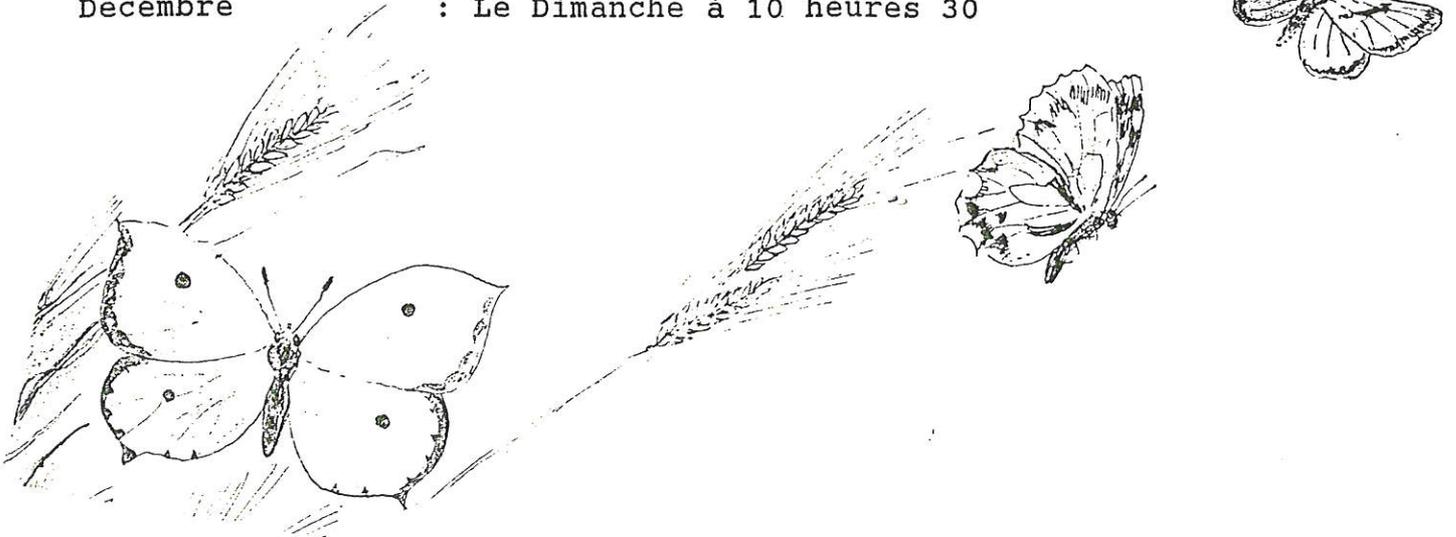
JOURS et HEURES des MESSES de AOÛT à DECEMBRE 1993

Août et Septembre : Le Samedi à 18 heures 30

Octobre : Le Dimanche à 10 heures 30

Novembre : Le Samedi à 18 heures 30

Décembre : Le Dimanche à 10 heures 30



INFORMATIONS

COMMUNIQUE DE :

PREFECTURE DU RHONE

J'ai l'honneur de vous informer qu'avec, notamment, l'aide de l'Etat et du Conseil Général, l'Association CAP ECOUTE a ouvert son service d'assistance téléphonique en direction des adolescents, parents et professionnels confrontés à des difficultés d'ordre familial, médical, éducatif et à la recherche d'informations de qualité

Téléphone : 72.33.34.35

Du lundi au vendredi de 12 heures à 18 heures

CENTRE D'INFORMATION CIVIQUE

S'inscrire sur les listes électorales : Un devoir - un droit

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins. Pour pouvoir voter à partir de mars 1994, la date limite d'inscription est le 31 décembre 1993.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

Pour s'inscrire il suffit de se présenter personnellement à la mairie. Cet appel concerne tout particulièrement ceux qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 1994 ; ceux qui ont déménagé car l'inscription n'est pas automatique.

Les pièces à fournir sont pour l'identité : la carte d'identité ou le livret de famille ou le livret militaire ou le passeport et, pour le domicile : une quittance loyer ou E.D.F. ou Téléphone ou un justificatif établissant la qualité de contribuable.

C.A.U.E. DU RHONE

Trois architectes-conseillers du CAUE du Rhône, Paul THIBAUD, Gilbert BILLANDON et Jacques YVES vous offrent des conseils gratuits, personnalisés et sans engagement :

tous les vendredi de 9 heures à 12 heures

à la Maison de l'Habitat de VILLEFRANCHE
20, rue Claude Bernard

Il est recommandé de prendre rendez-vous en téléphonant au CAUE du Rhône : 78.42.38.39

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNIQUE DE LA M.J.C. de AMPLEPUIS

La Maison des Jeunes et de la Culture d'AMPLEPUIS vient de se voir confier par convention (CRIJ - DDJS) la gestion d'un Point J (à savoir Point Information Jeunesse).

La mise en place de ce nouveau service va renforcer la mission d'éducation populaire de la MJC et plus particulièrement le travail accompli depuis plus de 25 ans auprès de la population Jeunes du Canton.

Mais, qu'est ce exactement qu'un Point J ?

Comme le rappelait Roger BAMBUCK en 1990 "La politique de l'état dans le domaine de l'information des jeunes a été menée depuis 1969 avec un souci de continuité et de perfectionnement constant qui permettent à la France d'être dotée d'un réseau polyvalent et dynamique répondant aux demandes d'information des Jeunes..."

Conventionnellement la mission essentielle du Point J est d'assurer, à l'échelon local l'accueil et l'information des jeunes en mettant à leur disposition l'ensemble des la documentation des Centres d'information et de documentation jeunesse régionaux. Le Point J est donc labélisé par l'Etat et sa mission est bien celle d'un service public.

L'information mise à disposition des jeunes est regroupée en neuf secteurs thématiques :

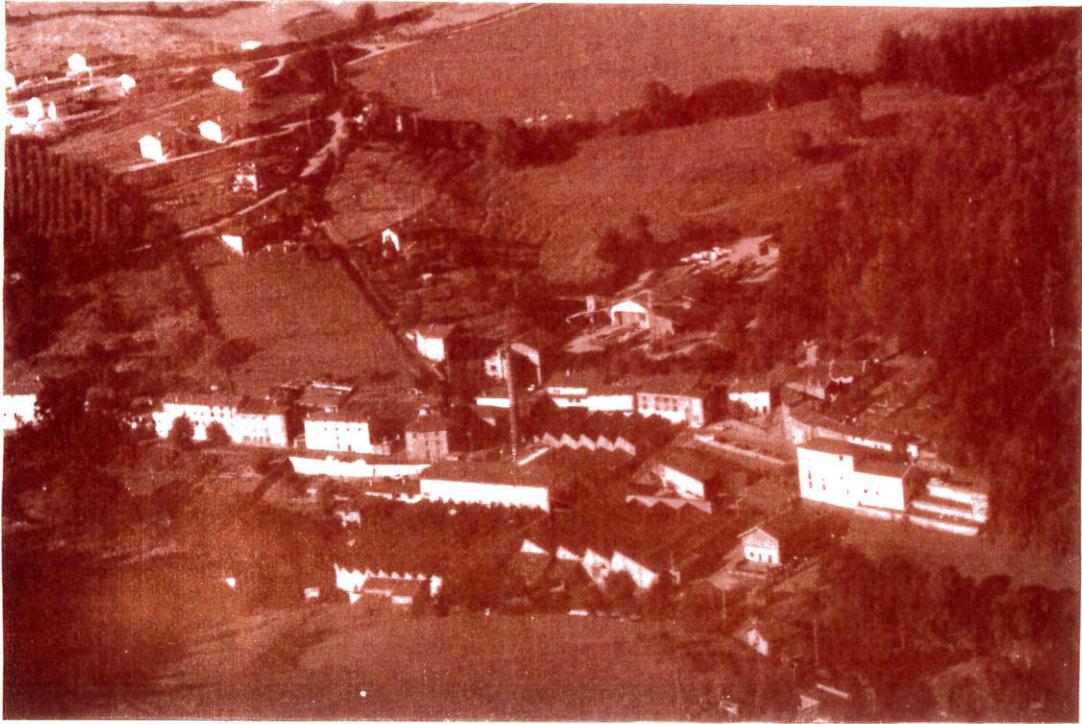
Enseignement - Formation Professionnelle/Emploi - Formation Permanente
- Société et Vie Pratique - Loisirs - Vacances - Etranger - Sports.

D'autre part, chaque Point J peut imaginer toute forme d'animation et d'amélioration de son fonctionnement et l'enrichir de ses propres sources d'informations locales ou institutionnelles.

Dans un premier temps, le Point Information Jeunesse sera installé dans les locaux de la Place de l'Europe. Il sera transféré dans le courant de l'année 94 dans les locaux rénovés de la rue Belfort avec les autres activités de la M.J.C.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
6, rue de l'hôtel de Ville
69550 AMPLEPUIS

Téléphone : 74.89.42.71
Fax : 74.89.06.18



SAINT VINCENT DE REINS "Les Filatures"



SAINT VINCENT DE REINS "Magny"